

Salaires et pouvoir d'achat : Un enjeu essentiel.

AGISSONS LE 31 MAI.

Nicolas SARKOZY durant la campagne 2007 et au sortir d'un repas au Fouquet's s'était auto-baptisé Président de la Feuille de Paye.

En 2011 alors que l'inflation reprend et que les prix du carburant flambent un constat s'impose pour les fonctionnaires comme pour les salariés du privé : **Le pouvoir d'achat est en berne, et réforme des retraites à l'appui il s'agit à présent de travailler plus pour gagner MOINS !**

Pour la première fois depuis juillet 1935 et les décrets Pierre Laval de sinistre mémoire, **le salaire net des fonctionnaires affichera une baisse** par l'effet conjugué de la hausse des cotisations retraite et du gel du point d'indice programmé en 2011 et 2012.

**Depuis 2000, la perte du pouvoir d'achat du point d'indice sur l'inflation est de 10,84 %.
Si l'on se réfère à 1984 cette perte est de 23,5 %.**

Pour faire passer la pilule et masquer les réalités, les gouvernements successifs ont mis en place des « outils » de mesure tendancieux et dangereux.

Il s'agit, en particulier, du Salaire Moyen par Tête (SMT) et de la Rémunération Moyenne par Personne en Place (RMPP). Ces 2 « instruments », même s'ils ont quelques différences, reposent sur une logique similaire : faire rentrer dans l'estimation de l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires, les mesures catégorielles, les effets de carrière, etc

□ Cette approche a des conséquences désastreuses sur les qualifications :

Ainsi :

♦ **Au niveau C** : à l'occasion de l'augmentation légale du SMIC au 1^{er} janvier 2011 (+1,6 %) le gouvernement s'est vu contraint de passer un décret pour aligner le salaire minimum de la fonction publique sur le SMIC à cette date.

♦ **Au niveau B** : même avec la fameuse réforme du Nouvel Espace indiciaire, le recrutement dans le 1^{er} grade s'effectuera à ...1,8 % au dessus du SMIC (en 1986 le 1^{er} échelon était encore 24 % au dessus du SMIC).

♦ **Au niveau A** : pour des agents recrutés en moyenne à bac + 4 /bac+5 le 1^{er} échelon se situe à 14,7 % au dessus du SMIC.

**Depuis janvier 2000 pour les fonctionnaires :
10 % de perte de pouvoir d'achat du point d'indice au 1^{er} avril 2011.**

| Grille type catégorie C (adjoint administratif) | | | | |
|---|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | 2 ^{ème} classe (échelle 3) | 1 ^{ère} classe (E 4) | Principal 2 ^{ème} classe | Principal 1 ^{ère} classe |
| Echelon de fin de grade et indice brut | 11 ^{ème} 388 | 11 ^{ème} 413 | 11 ^{ème} 446 | 7 ^{ème} 479 |
| Salaire indiciaire brut | 1 644 € | 1 709 € | 1 815 € | 1 926 € |
| Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation | 1 822 € | 1 894 € | 2 012 € | 2 135 € |
| Perte MENSUELLE | - 178 € | - 185 € | - 197 € | - 209 € |
| PERTE ANNUELLE | - 2 136 € | - 2 220 € | - 2 364 € | - 2 508 € |

| B grille nouvel espace statutaire, secrétaire administratif. | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| | De classe normale | De classe supérieure | De classe exceptionnelle classe |
| Echelon de fin de grade et indice brut | 13 ^{ème} 576 | 13 ^{ème} 614 | 11 ^{ème} 660 |
| Salaire indiciaire brut | 2 250 € | 2 385 € | 2 551 € |
| Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation | 2 494 € | 2 643 € | 2 828 € |
| Perte MENSUELLE | - 244 € | - 258 € | - 277 € |
| PERTE ANNUELLE | - 2928 € | - 3 096 € | - 3 324 € |

| Grille type catégorie A (attaché) | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| | Attaché | Attaché principal. |
| Echelon de fin de grade et indice brut | 12 ^{ème} 801 | 10 ^{ème} 966 |
| Salaire indiciaire brut | 3 047 €€ | 3 626 € |
| Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation | 3 377 € | 4 018 € |
| Perte MENSUELLE | - 330 € | - 393 € |
| PERTE ANNUELLE | - 3 960 € | - 4 716 € |

UN GOUVERNEMENT DE GUERRE DE CLASSE
SOURD AUX EXIGENCES DES SALAIRES :

Dans le même temps le gouvernement continue sa casse du service public en maintenant les suppressions d'emplois publics à hauteur de 36 000 par an (16 000 dans l'éducation nationale, la DGFIP se distinguant avec le non remplacement de 2 fonctionnaires sur 3 partant à la retraite).

Alors que 7 millions de français perçoivent un revenu inférieur à 800 € et que la moitié des français ont un salaire mensuel inférieur à 1 500 € le sinistre Wauquiez, ministre de son état , ose s'en prendre aux personnes les plus en difficulté alors que le gouvernement continue de favoriser les plus riches.

Il en va ainsi de la dernière réforme de l'ISF :

En modifiant le seuil d'entrée dans l'ISF (il passe de 790 000 € à 1,3 millions de patrimoine) , ce sont 300 000 contribuables qui en seront exonérés. En modifiant le nombre de tranches ce sont les plus grosses fortunes qui s'en tirent le mieux.

Les contribuables disposant d'un patrimoine net imposable de 100 millions d'euros paieront 492 500 € contre 1,72 millions précédemment.

Pour un patrimoine net de 500 millions l'heureux contribuable passera de 8,9 millions à 2,49 millions d'impôt. Gain du bienheureux : 6,4 millions.

Coût total pour le budget des mesures gouvernementales sur l'ISF : 1,7 milliards

Bettencourt peut dormir tranquille et Wauquiez afficher son cynisme.

Et il faudrait que les salariés du privé comme du public paient le prix fort de l'austérité , et d'une crise dont ils ne sont en rien responsable !

Le 31 mai 2011, dans toutes les fonctions publiques les agents devront se faire entendre et affirmer leurs revendications :

Augmentation immédiate du point d'indice. Ouverture de négociations salariales sur les mesures de rattrapage et la revalorisation des grilles indiciaires.